



FICHE PRATIQUE YOUNG for Life®

Nom commercial: **YOUNG for Life®**

Type de produit: Sérums spécial visage – Anti-âge –
Flacon de 22 ml, avec roll-on d'application.

Composition : **YOUNG for Life®** contient 100 % d'éléments actifs, tous d'origine végétale. En d'autres termes, il ne contient aucun conservateur, agent de texture, ni parfum. C'est donc un produit garanti naturel et VEGAN.

La base de ce produit unique est l'huile de PATAWA. Le Patawa est un palmier qui pousse naturellement dans la forêt amazonienne. On extrait de son fruit une huile précieuse, très antioxydante, qui est la base de la composition de **YOUNG for Life®**. L'huile de Patawa est en outre reconnue pour son grand pouvoir hydratant.

Dans Y4L, son pouvoir est renforcé par trois antioxydants majeurs :

- Le coenzyme Q10
- La vitamine E
- L'astaxanthine



Retour d'expérience consommateur : A très basse température, la fluidité du sérum peut diminuer et compliquer l'application. Dans ce type de situation, il suffit de réchauffer délicatement le flacon (par exemple simplement en le maintenant quelques minutes dans la poche d'un vêtement que vous portez) pour que la texture redevienne normale.

Principaux avantages qui nous rendent différents et plus performants :

- Un **Produits 100 % d'origine naturelle** : très rare sur le marché, puisque même les cosmétiques portant le label BIO ont droit à 5% d'actifs chimiques dans leur composition !

- Un produit VEGAN



- Un produit de qualité :

○ Flacon en verre

○ Roll on en acier inoxydable, pour une application pratique et économique.

- Rajeunissement de la peau du visage attesté par les études d'un laboratoire indépendant.

- Nous attendons vos témoignages !

- Pas d'effet tenseur artificiel au contraire des produits à effet liftant. **YOUNG for Life®** agit en stimulant le développement naturel du collagène dans les couches profondes de la peau. Cela donne au produit une efficacité qui se confirme dans le temps.

- ***Garantie « pleine satisfaction » : le client dispose de 90 jours pour demander le remboursement lors de l'achat de son premier flacon.***